

INPES
LES JOURNEES DE LA PREVENTION
PROMOUVOIR LA SANTE DES ENFANTS ET DES JEUNES

2èmes Journées annuelles – 29 et 30 mars 2006

Mercredi 29 mars 2006

Session 4 – salle St Germain

« Éducation pour la santé par les pairs »

Marc Schoene

Une première présentation va nous être faite par François Baudier. Nous aurons ensuite plusieurs exposés qui seront chacun suivis d'un débat. Et en fin de session, nous aurons un échange un peu plus général sur les problématiques de l'éducation par les pairs, les problèmes, les difficultés, les intérêts, les limites que soulève ce mode d'intervention dans le champ de l'éducation pour la santé. François Baudier est directeur de l'Union régionale des caisses d'assurance maladie de Franche-Comté.

Les pairs et la santé des adolescents

François Baudier

Merci à l'INPES de m'avoir sollicité pour introduire cet atelier sur les pairs et la santé des adolescents. Ce sujet m'intéresse depuis de nombreuses années, presque vingt ans. Je vais d'abord vous dire pourquoi ce sujet m'intéresse. Je ne vais pas développer toutes les raisons, mais en rappeler deux qui me paraissent essentielles. La première est que j'avais réalisé dans les années 1980 des études sur les réseaux de sociabilité parmi les jeunes scolarisés, et nous avons demandé à ces adolescents, comme nous l'avons fait plus tard dans le Baromètre Santé Jeunes, à qui ils se confieraient s'ils avaient des difficultés. Nous constatons à travers ce résultat, d'ailleurs assez classique et que nous retrouvons dans beaucoup d'études, que lorsqu'ils sont en difficulté, les jeunes vont essentiellement se confier à leurs pairs, c'est-à-dire à leurs camarades et parfois, à l'intérieur de la famille, à des pairs ayant un statut un peu spécifique, en particulier la sœur. Concernant les adultes, nous constatons que c'est la mère qui reçoit principalement les confidences des jeunes en difficulté, et dans le monde scolaire, les établissements, ils se confient rarement aux professeurs ou aux conseillers d'éducation. Leurs camarades tiennent donc une place importante lorsqu'ils sont en difficulté.

Le deuxième aspect est qu'il me semblait important, lorsque l'on développe des programmes de santé publique en direction des adolescents, d'essayer d'appliquer la charte d'Ottawa dont a parlé Philippe Lamoureux tout à l'heure, c'est-à-dire conférer aux populations, en l'occurrence aux adolescents, les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé. Un des cinq axes précise qu'il est important d'avoir la participation effective et concrète de la communauté adolescente à la fixation des priorités, à la prise de décision, à l'élaboration des stratégies de planification pour atteindre un meilleur niveau de santé. Et

j'avais le sentiment que l'approche par les pairs permettait de répondre à cette définition de la promotion de la santé.

Nous avons organisé en décembre 1994 un séminaire international à Besançon avec le CFES, aujourd'hui l'INPES, et un certain nombre de partenaires institutionnels. À l'époque, peu d'équipes en France travaillaient sur cette approche par les pairs, nous étions donc assez isolés. J'avais développé des actions en Franche-Comté à travers ce que nous appelions les jeunes relais et quelques équipes en France s'aventuraient dans cette stratégie d'intervention en direction des adolescents. Surtout nous avons le sentiment qu'à l'extérieur de la France, cette stratégie était beaucoup plus développée. En Amérique du Nord, déjà à l'époque, cette approche par les pairs avait une place beaucoup plus importante que dans notre pays, mais également en Suisse, en Belgique et dans certaines contrées du sud. Nous avons eu des participants venant, par exemple, du Zaïre et du Sénégal. L'objectif de ce séminaire était d'abord de faire des échanges de pratiques, de sortir un peu de notre isolement et surtout de formuler un certain nombre de recommandations à partir de ces expériences. Je vais vous restituer aujourd'hui les recommandations que nous avons formulées en 1994 avec l'espoir qu'elles soient appliquées et que cette approche se développe, ce qui a été assez moyennement le cas dans notre pays.

Au début de ce séminaire, j'avais sollicité un chercheur suisse qui avait fait sa thèse de doctorat sur l'approche par les pairs et nous avait dit que si l'approche pédagogique par les pairs était considérée, il y a donc une douzaine d'années, comme nouvelle, elle l'a été siècle après siècle depuis un demi-millénaire. Et il nous a montré comment cette approche par les pairs avait été mise en œuvre dans des conditions et pour des mobiles multiples. Je ne détaillerai pas l'ensemble de cette présentation, mais il y avait parfois dans cette approche par les pairs, en particulier en Angleterre au 18^e siècle, l'idée de contrôle, qui est l'une des questions sur lesquelles nous reviendrons au cours de la discussion. Et puis aussi des raisons économiques, des raisons politiques et, enfin, des raisons idéologiques, ou d'une approche éducative qui a été en particulier portée plus récemment par les organismes d'éducation populaire. Si nous faisons l'historique de cette approche par les pairs, elle a toujours été présente, mais dans des conditions et avec des mobiles qui ont varié selon les siècles.

Nos recommandations tournaient autour de quatre conditions pour réussir l'implantation d'un programme par les pairs. D'abord, avoir un cadre conceptuel et éthique clair. Il y a deux grands types d'approche par les pairs, même si c'est un peu plus compliqué. Ce que l'on appelle les pairs multiplicateurs, qui ont essentiellement une vocation à fournir une information, un peu à la place des adultes, et ce que l'on appelle les pairs entraînants – qui est un peu l'approche que nous avons tenté de développer en Franche-Comté –, qui sont à l'écoute des demandes, des attentes des autres adolescents et qui jouent un rôle de relais auprès des adultes. Il faut donc bien définir de quels pairs on parle et définir également ce que nous avons appelé un contrat d'action pour préciser le contenu du projet, mais aussi les valeurs sous-tendant ce projet et ses règles éthiques, le rôle joué par chacune des parties, d'une part par les pairs, les adolescents que l'on va solliciter, et d'autre part par les adultes référents qui vont les accompagner. Il faut un engagement volontaire, sans contrainte, éclairé des différents partenaires, que ce soit les jeunes et les adultes. Il faut bien préciser dès le départ les limites de l'intervention des pairs et insister sur la notion de confidentialité et d'anonymat puisque ces pairs vont être des confidents de leurs camarades et ce qui va être dit entre les pairs doit rester confidentiels et anonyme.

Le deuxième aspect est qu'il faut absolument que ces programmes par les pairs s'inscrivent dans la durée. Vous me direz que ce n'est pas très original pour des programmes de prévention, mais c'est particulièrement important pour l'approche par les pairs. C'est-à-dire que l'on ne peut pas développer une stratégie par les pairs pendant un trimestre ou quelques mois, il faut au moins une année scolaire, voire plus. L'étape d'implantation de ce

programme, par exemple dans une communauté scolaire, est une étape excessivement et qui va être souvent très déstabilisante pour la communauté éducative. Elle peut provoquer d'ailleurs des phénomènes de rejet, les adultes étant troublés par le fait qu'on donne un certain nombre de responsabilités à des adolescents. Il est donc intéressant de commencer par l'identification des besoins, en utilisant par exemple la technique de l'observation participative, qui est une première étape d'un changement pour un mieux vivre ensemble. Il faut également que les responsables institutionnels, et plus particulièrement le chef d'établissement si l'on est en milieu scolaire, adhère totalement à cette stratégie, car sinon elle est vouée à l'échec. Il faut également s'assurer des ressources disponibles car cette approche demande beaucoup de ressources et souvent nécessite de s'appuyer sur des équipes extérieures. D'où l'importance de ne pas agir dans la précipitation et de se donner du temps pour analyser, négocier, se concerter. Tous ces éléments font que l'approche par les pairs, ce sont des programmes coûteux à la fois en termes humain, matériel et financier.

Le troisième aspect, c'est d'avoir une méthodologie précise. D'abord au niveau du recrutement des pairs. Différentes techniques existent, deux principalement. Une technique d'élection classique, au suffrage universel après campagne électorale. Elle consiste à repérer ce que l'on appelle les leaders positifs à travers un sociogramme de confiance, c'est-à-dire en demandant à chacun des élèves, s'il avait un problème, à qui dans sa classe il se confierait. Une autre approche consiste à ce que les adultes désignent ces pairs aidants, soit après un entretien, soit en identifiant des élèves qui ont déjà des responsabilités au sein de la communauté scolaire. Un temps est fondamental, celui de la formation des pairs. Elle doit couvrir deux aspects. L'aspect cognitif, c'est-à-dire les connaissances dans le domaine de la santé, mais aussi tout ce qui relève la communication interpersonnelle, les techniques permettant aux jeunes de parler, d'échanger, d'écouter, de se présenter aux autres. Au cours de cette formation, nous devons donc mettre l'accent sur le rôle que les jeunes vont avoir à jouer, les limites qu'ils ne devront pas franchir et les difficultés qu'ils vont rencontrer. Parallèlement à cette formation des pairs aidants, il faut également mettre en place une formation pour les adultes référents.

Le suivi des pairs pendant ce programme est important, sachant, comme je l'ai dit, que ces programmes se développent sur plusieurs mois, voire plusieurs années, et de ce suivi dépend la continuité du programme. Il faut également, au cours de ce suivi, veiller à la protection des jeunes, développer des espaces de parole pour qu'ils expriment leurs difficultés, et les aider à savoir que faire, comment le faire et avec quels moyens. Il faut véritablement avoir un accompagnement qui soit un support à la fois affectif et logistique.

Enfin, quatrième grand axe dans les recommandations formulées à Besançon, l'évaluation. C'est quelque chose de relativement classique en prévention, mais quand on développe une approche par les pairs, l'évaluation est particulièrement difficile car, par définition, l'action que développent les pairs est souvent une action interpersonnelle ayant très peu de visibilité. Il faut donc mettre l'accent, bien sûr, sur l'évaluation du processus, et que les jeunes enregistrent systématiquement toutes les interventions qu'ils font, pas seulement les interventions collectives, mais également les interventions individuelles auprès des jeunes. En termes de résultat, il est possible d'appréhender l'efficacité du programme à l'aide d'indicateurs comme la réduction de l'absentéisme dans l'établissement scolaire ou la diminution des difficultés d'adaptation.

Les participants au séminaire de Besançon ont insisté sur trois éléments fondamentaux à retenir. Il faut d'abord être sensible à l'effet déstabilisateur de l'approche par les pairs. C'est vrai dans un univers scolaire qui n'a pas pour habitude de regarder l'élève comme compétent et éducateur potentiel. D'autre part, les adultes qui vont accompagner ces pairs doivent rester des adultes référents et ne pas chercher à pénétrer le milieu jeunes. Ce ne sont pas des jeunes, ils doivent rester des adultes, même s'il y a une certaine proximité entre l'équipe d'adultes

référents et l'équipe de pairs aidants. Enfin, il faut éviter toute manipulation. Beaucoup de critiques portent sur le fait que l'approche par les pairs serait une manière de manipuler les jeunes. Il faut donc avoir des règles éthiques très claires afin d'éviter cette manipulation.

En conclusion, l'approche par les pairs provoque souvent des effets ou des réactions contradictoires entre séduction et répulsion. Elle n'est pas la seule solution pour intervenir sur la santé auprès des jeunes, mais à l'issue de ce séminaire, nous avons l'impression que si elle est appliquée avec beaucoup de rigueur et dans un cadre éthique clair, elle peut se révéler sans doute comme un outil irremplaçable de promotion de la santé. Je vous remercie.

Marc Schoene

Merci pour cet exposé qui introduit bien le sujet. Je vais maintenant passer la parole à José Rémy, proviseur du lycée Champlain dans le Val-de-Marne, qui va nous parler de l'approche par les pairs en milieu scolaire.

L'approche par les pairs en milieu scolaire

José Rémy

Je suis donc proviseur d'un lycée dans le Val-de-Marne qui compte 2 000 élèves et qui est situé dans une zone sensible et en zone d'éducation prioritaire. Il y a un lycée de 1 400 élèves et un lycée professionnel de 600 élèves. Je suis proviseur depuis vingt et un ans, et je le dis délibérément parce que voilà vingt et un ans que j'ai impulsé cette politique de prévention qui a eu plusieurs appellations par les adolescents relais, par les pairs. Et j'ai personnellement découvert cette philosophie et cette action en Belgique, à Watreloo, et c'est dans mes relations avec une ville proche de la France que j'ai découvert comment ils travaillaient. À l'époque, j'étais déjà proviseur d'un lycée de mille élèves à la frontière belge, avec notamment des problèmes de toxicomanie. Par exemple, quand je demandais parfois à un élève pourquoi il avait été absent, les parents me répondaient qu'ils avaient passé le week-end à Rotterdam, anecdote assez révélatrice.

La problématique des adolescents relais ou des pairs est comment communiquer avec les jeunes. Quand il y a 2 000 élèves, il est très difficile de communiquer avec tous les adultes et de faire un traitement individualisé en termes de santé et de prévention. Dans l'action que nous avons menée avec le réseau d'écoles promotrices de santé belge, déjà constitué à l'époque et très actif, nous avons travaillé en France assez vite dans le cadre du réseau européen d'écoles promotrices de santé où nous avons des relations avec les Belges, les Suisses, les Luxembourgeois, qui étaient très en avance dans ce domaine. Et cette action a été relayée par la direction de l'Enseignement scolaire, c'est-à-dire le ministère de l'Éducation nationale, et nous avons eu pas mal de réunions de travail avec des réseaux belges, suisses et luxembourgeois, sachant que l'un des pères fondateurs de cette politique de promotion de santé à l'époque était Yann Young en Écosse. En fait, il s'agissait d'une philosophie mise en action sur comment s'occuper de la santé de chaque jeune, malgré le nombre, et comment travailler avec les compétences à l'interne, c'est-à-dire un regard croisé sur chaque jeune, le regard du médecin, quand il est là, de l'assistante sociale, des infirmières, et des conseillers principaux d'éducation, des professeurs principaux, et, bien sûr, de la direction. Et quels dispositifs met-on en place pour mieux communiquer sur les problèmes de santé très divers, comme le sommeil ou la sexualité. La difficulté étant que lorsqu'un chef d'établissement arrive dans son lycée, comment va-t-il s'y prendre pour impulser cette politique de promotion de santé, de repérage des problèmes, avec les compétences en interne, mais aussi les compétences en externe. Comment travailler avec les compétences que nous n'avons pas dans les lycées.

La première difficulté à laquelle je me suis heurté en arrivant, ce sont les leaders négatifs, c'est-à-dire ceux qui ont rapidement acquis une image très négative, qui sont déjà stigmatisés dans tous les rapports les concernant, et une spirale infernale s'installe qui, souvent, aboutit très banalement aux conseils de discipline avec toutes les conséquences que cela peut avoir. Comme le disait François Baudier, le dispositif des ados relais ou des pairs est déstabilisateur. Pour travailler avec les leaders négatifs, j'ai fait un repérage auprès des principaux professeurs, de l'infirmière, de l'assistante sociale. J'insiste beaucoup sur toutes ces compétences qui doivent toujours faire remonter les informations. Et je leur ai demandé de me donner une liste des leaders négatifs, qu'ils considéraient comme négatifs, c'est-à-dire qui avaient une image très négative, qui dégradait dans le lycée, qui allaient mal, qui avaient des démêlés avec la justice et qui, pour certains, avaient de gros problèmes de toxicomanie. Le repérage a déjà été suspect. Et ensuite, qu'allez-vous faire avec ces jeunes repérés ? On les rassemble en présence de toutes les compétences en interne, on leur dit qu'ils ont donné une image très négative d'eux-mêmes et que l'on ne sait pas comment ils vont s'en sortir, mais que nous voulons éviter le conseil de discipline et essayer de travailler avec eux. Il est difficile d'instaurer une relation de dialogue, de parole, ce qui renvoie à la difficulté de donner la parole à des jeunes et de les rendre acteurs dans le lycée. Il existe des instances diverses, comme les délégués de classe, qui fonctionnent selon l'impulsion donnée ou pas par l'équipe de direction, le conseil de vie lycéenne qui fonctionne sur des sujets souvent autres que ceux de la santé. Et comment travailler avec les jeunes, délégués ou pas, leaders négatifs ou positifs, sur des thématiques très diverses, de santé, de toxicomanie, d'alcoolisme.

L'exemple que je viens de donner montre combien il est difficile de mettre en place le dispositif, mais l'enjeu est considérable car à partir du moment où l'on a instauré une relation de confiance avec les jeunes, ils s'impliquent très vite et sont demandeurs de relation de confiance avec les adultes. Ce qui est aussi un défi. Je parle des jeunes, mais il faut aussi convaincre les adultes à l'interne, les différentes compétences, leur expliquer l'intérêt. Pour réunir les leaders négatifs, il a fallu convaincre mes adjoints, l'infirmière de venir. Discuter avec les 80 jeunes les pires du lycée était une véritable gageure. Tout s'est bien passé. Nous avons pris l'habitude de se voir toutes les semaines, le mardi de 11h à midi, et ils étaient tous là, jeunes et adultes. Nous avons vraiment mis tout sur la table. Ces jeunes, qui étaient stigmatisés violents, nous renvoyaient notre propre violence et celle des adultes en général. Il faut pouvoir entendre ce discours, et il est dangereux de l'entendre dans un établissement scolaire. C'était peut-être pour eux une façon de se défendre, mais c'était aussi un vrai problème parce qu'après, que fait-on de cette vraie parole de jeune ? Dans le cas présent, ces jeunes ont organisé des rencontres sportives qui ont été un énorme succès. Leur enjeu était de modifier l'image que les adultes avaient d'eux et ils ont donné une image de jeunes responsables, engagés, positifs, qui pouvaient finalement faire des choses importantes dans le lycée, sachant qu'il n'y avait jamais eu de rencontre sportive de ce type.

Dans la suite de la violence verbale des adultes, cette violence institutionnelle dont on a du mal à parler dans les établissements scolaires, nous avons décidé avec eux de mettre en place à la rentrée suivante du théâtre interactif sur la violence verbale. Douze représentations ont eu lieu. Ce qui a eu un gros impact. Nous nous sommes rendu compte que les jeunes avaient un réel besoin de parler de la violence, les adultes aussi, sachant que les professeurs qui participaient aux représentations théâtrales. J'avais demandé de préparer les représentations et ensuite de les exploiter. L'enjeu prioritaire de l'action est d'établir une réelle communication entre les jeunes entre eux et entre les jeunes et les adultes. Car si nous travaillons avec les leaders négatifs, il faut aussi beaucoup travailler avec les leaders positifs et faire en sorte qu'ils se rassemblent à un certain moment. Tout l'intérêt étant la cohabitation parfois de deux mondes qui s'ignorent et comment restaurer ces relations et cette cohabitation nécessaire dans le respect des uns et des autres.

Un autre défi est celui de lutter contre la loi du silence, qui est très forte dans certaines zones. La loi du caïdat peut générer de graves problèmes, mais aussi des violences graves tels que le viol, l'inceste etc., qui peuvent être aussi génératrices de tentatives de suicide. Nous touchons là véritablement au problème de la santé des jeunes, c'est-à-dire comment, au travers de ces relais, positifs ou négatifs, faire remonter des problèmes graves grâce à des relations personnalisées, comment amener un jeune à parler à l'assistante sociale, à l'infirmière ou au CPE de problèmes tel que l'inceste, qui est très lourd à porter. La critique faite à ce dispositif étant de savoir si le jeune qui devient un relais, qui écoute ce type de confidence est capable d'entendre ce genre de problème grave, et ce qu'il va en faire. Mais sa compétence est d'écouter, en prenant garde aux pièges de l'écoute. D'où l'intérêt de faire une formation très approfondie sur l'écoute et ses pièges. Et ensuite d'organiser tout un programme de formation sur le Sida, la relation d'entraide, du théâtre forum sur la toxicomanie, le tabac, l'alcoolise, la législation, les produits licites et illicites, l'alimentation, la contraception. Donc, une formation très riche, mais très lourde aussi, encadrée par le groupe d'adultes relais dans l'établissement.

La question qui se pose également dans l'établissement par rapport à ces jeunes qui reçoivent une formation est comment gérer leur temps, c'est-à-dire à quel moment mettre la formation, quelle légitimité donner à ces jeunes par rapport aux adultes avec lesquels ils ont des relations de confiance, mais également par rapport aux autres professeurs. J'ai été, par exemple, cinq ans à Gennevilliers dans une zone difficile où les jeunes ne voulaient pas que leur travail soit officiellement connu dans l'établissement. C'était plutôt un travail de communication. Ces jeunes travaillaient aussi dans leur quartier, sachant que le travail qu'ils mènent à l'intérieur du lycée se poursuit dans les quartiers. Tel jeune était en relation étroite avec un centre de prévention des toxicomanies, par exemple, et il était devenu très efficace par rapport à des jeunes confrontés à ce problème et à l'association qui traitait des problèmes de toxicomanie. Et il ne nous le disait pas, il était totalement autonome.

Il est nécessaire de faire des bilans avec ces jeunes, mais également avec l'ensemble des professeurs, pour réfléchir à comment faire passer le dispositif auprès des professeurs, comment faire passer l'information, comment communiquer, comment savoir que tel élève qui arrive en retard le matin a des problèmes de sommeil, par exemple, ou que tel autre a des problèmes d'alimentation ou autres. Je pense notamment à des tentatives de suicide qui peuvent parfois être repéré parce que l'adolescent relais a dit à son professeur principal, qui adhère au dispositif, qu'untel ne va pas bien, qu'il ne parle plus, que ses résultats scolaires sont en baisse. Donc que faire pour lui et comment instaurer un dialogue. Il est donc impératif d'informer l'ensemble de la communauté éducative. Mais comment fait-on ? L'important est la complémentarité des approches. Par exemple, dans un lycée comme le mien où j'ai soixante classes, nous prenons une heure pour réunir les professeurs principaux des classes de seconde, nous travaillons avec les ados relais repérés et nous essayons de mettre sur la table ce qui se passe dans chaque classe. Tel élève qui ne parle pas, tel élève qui semble être le souffre-douleur etc. Et nous gagnons un temps fou en une heure à réunir des personnes de diverses compétences et à lister les problèmes repérés. Dans la semaine ou les quinze jours, nous convoquons l'élève avec sa famille, les différentes compétences, et nous mettons sur la table nos observations. C'est une sonnette d'alarme en fait, nous savons que quelque chose se passe, nous ne savons pas très bien quoi, mais cela permet d'instaurer un suivi précieux. C'est de cette façon d'ailleurs que nous arrivons à éviter des tentatives de suicide parce que tel jeune n'allant pas bien, ne parlant à personne, est interpellé, reçoit des informations à la fois par des jeunes qui peuvent lui parler et l'entendre et des adultes repérés en qui il peut avoir confiance.

Je défends ardemment ce dispositif parce qu'au travers des cinq établissements que j'ai dirigés, c'est le seul dispositif que je fais fonctionner pour essayer d'appréhender au plus près

des problèmes de santé et être au courant du cas de chacun, ce qui est un véritable défi. C'est en donnant un rôle aux jeunes, en leur donnant la parole que nous pouvons gagner ce défi. Et c'est aussi en travaillant avec les leaders positifs sans les stigmatiser. D'autres dispositifs viennent en complément de celui que nous venons d'évoquer, comme par exemple « École ouverte », destiné à offrir à des jeunes dans la déshérence pendant les vacances des activités à leur demande, et souvent les ados relais sont d'excellents relais sur des demandes d'activités, comme un stage de secourisme, de sophrologie. L'enjeu est comment approcher un maximum d'élèves en les responsabilisant et en leur donnant une action dans le lycée. Je vous remercie.

Marc Schoene

Je vous propose de réagir à cette intervention qui mériterait sans doute de par son caractère original une longue discussion, mais nous disposons de peu de temps.

Échanges avec la salle

De la salle

Je viens de Belgique et je suis expert en évaluation de programmes. Depuis quelques années, je suis très inquiet en ce qui concerne les programmes d'éducation par les pairs. Ma réflexion est la suivante. Je me demande s'il n'y a pas un risque de dérive quand on parle d'éducation par les pairs, que je qualifierais de délégation par abandon. Nous savons que les programmes d'éducation par les pairs ont une certaine efficacité, mais je pense que nous avons perdu aujourd'hui les conditions initiales de l'exercice de l'éducation par les pairs, et notamment les conditions éthiques. Je suis donc très content qu'elles aient été rappelées tout à l'heure. Nous en sommes arrivés à désigner des leaders, on ne laisse même plus le choix au jeune de refuser cette position de leader, et s'il prend le risque de ne pas l'accepter, comment cela va-t-il être perçu dans le contexte scolaire ? Il y a donc un problème de recrutement. Au Québec, par exemple, il n'est pas question de désignation, mais de volontariat. L'autre problème concerne l'évaluation et la récupération des résultats. J'entends souvent dire, quand ces programmes fonctionnent bien que c'est grâce aux adultes parce qu'ils ont bien choisi les jeunes, et à l'inverse, quand ils ne fonctionnent pas bien, que c'est de leur faute, qu'ils n'avaient pas les compétences pour le faire. Ma réflexion est basée sur les dernières évaluations que j'ai effectuées ces trois dernières années.

José Rémy

J'ai omis de préciser que nous repérons et qu'ensuite nous proposons. Et les jeunes sont volontaires ou pas. L'intérêt de l'évaluation est de savoir si ces jeunes, au travers de leur travail de trois mois ou d'un an, sont volontaires pour continuer. Ils peuvent quitter à tout moment le système, et avec l'accord des familles. Il n'est pas question de leur imposer quoi que ce soit. Quand je parlais de leaders positifs ou négatifs, c'est du repérage par les adultes qui les voient fonctionner, mais après ils viennent ou pas, ils s'impliquent ou pas.

Sofia Arfeuillère, CRIPS Ile-de-France

Les rencontres avec les leaders négatifs ont-elle lieu en groupe élargi, ou les voyez-vous également en groupe restreint ?

José Rémy

Il s'agit d'une population difficile à réunir. Pour qu'il y ait mémorisation, les rencontres avaient toujours lieu tel jour à telle heure en grand groupe, et ensuite le travail se faisait en petits groupes. Tout l'intérêt étant de se réunir et de pouvoir faire passer ou de recueillir des informations.

Pascal d'Albin

Je fais partie de l'Association AAPPS. Nous présentons et proposons des outils d'action de terrain en prévention santé, notamment et tout particulièrement dans les établissements scolaires, collèges, lycées et universités. De votre point de vue, devons-nous travailler les outils pour proposer l'intervention des pairs et l'utilisation en amont, en aval, voire jusqu'à l'évaluation de ces outils ? Faut-il d'abord prévoir ce type de travail avec le chef d'établissement ou peut-on d'office intégrer ce type d'intervention directement avec les services de médecine ?

José Rémy

Nous sommes confrontés aussi à l'urgence. Une année passe très vite et il faut vraiment s'accrocher pour faire quelque chose. Il faut d'abord se mettre d'accord sur les outils, jeunes et adultes, l'intérêt étant peut-être ensuite de les construire avec eux, comme par exemple du théâtre. Ou faire une enquête sur le climat scolaire dans un lycée visant tous les élèves, puis de recueillir les résultats de cette enquête et de les faire analyser. Nous avons eu la chance de pouvoir faire analyser notre enquête par le sociologue Robert Ballion qui a fait un rapport sur cette approche par les pairs à la demande de l'ADESCO il y a quelques années où il montrait tous ces aspects, c'est-à-dire utiliser des outils tout faits, construire des outils avec les jeunes. Mais cela s'inscrit dans la durée.

Pascal d'Albin

Les outils que nous proposons ont déjà des formules d'animation et de travail sur toute l'année. Nous donnons des idées aux infirmières notamment dans les collèges et lycées relativement peu soutenus. Pensez-vous que nous pouvons d'ores et déjà travailler des informations pour leur proposer de travailler avec les pairs, et notamment avec les élèves ? Cela fonctionne très bien en université, nous en avons déjà fait l'expérience, mais nous n'avons pas l'impression en collèges et en lycées que l'on peut retrouver votre expérience dans d'autres établissements.

José Rémy

En tant que chef d'établissement, cela me met dans une situation délicate dans la mesure où ces dispositifs ont été portés pendant un certain temps par l'institution. Il y a quelques années, le ministre Mélanchon avait fait intégrer le dispositif dans une brochure de prévention, ce qui était une véritable reconnaissance. Quelle légitimité ce dispositif a-t-il dans notre système ? Ce que vous proposez est d'impulser, de faire naître le dispositif. Dans les établissements, nous sommes preneurs. J'ai récemment discuté avec le recteur des problèmes actuels que nous rencontrons dans les établissements scolaires, et je pense que beaucoup d'initiatives doivent venir de partenaires aussi. Tout va très vite, nous n'avons pas le temps de produire, les infirmières sont débordées de travail, les assistantes sociales également, et les partenaires qui arrivent avec des propositions sont les bienvenus. Par exemple pour « violence verbale », l'équipe n'ayant pas le temps de mettre en place quelque chose, nous avons traité avec une compagnie de théâtre qui a proposé le produit. Cela a eu le mérite d'être fait, cela a été très apprécié, et le but maintenant est de continuer dans la production. Mais il faut commencer, sinon on ne le fait pas.

Marc Schoene

Je vais passer la parole à Pascale Pallais-Baudier qui va nous faire un exposé sur les délégués des élèves dans les établissements scolaires, des pairs trop souvent ignorés.

Les délégués des élèves dans les établissements scolaires : des pairs trop souvent ignorés

Pascale Pallais-Baudier

Je vais donc vous parler des délégués des élèves, ce qui vient tout à fait la suite du discours du proviseur. Ce sont plutôt les leaders positifs. Durant dix années, j'ai été en charge, dans le cadre d'une association de l'Éducation nationale, de la formation des délégués des élèves dans les établissements scolaires parisiens pour l'académie de Paris. Dans le cadre spécifique d'une note de recherche faite en sciences de l'éducation, j'ai mené une enquête auprès de trois établissements scolaires parisiens pour voir quel était le rôle des délégués par rapport à leurs pairs.

Je vais faire un bref rappel des lois, qui sont très importantes, notamment le décret de septembre 1969 qui institue les délégués de classe élus en début d'année, soit deux délégués par classe, deux suppléants, sept semaines après la rentrée scolaire. Généralement, ce sont les conseillères principales d'éducation qui sont à l'initiative de la formation des délégués en interne dans les établissements scolaires, et souvent les professeurs principaux qui initient les élections des délégués de classe. Ensuite, la loi d'orientation de 1989, qui affirme fortement la place de l'élève au centre du système éducatif. Et enfin, le décret de février 1991 qui, lui, octroie de nouveaux droits aux lycéens, à savoir que depuis cette date, les lycéens ont le droit de créer des associations dans l'établissement scolaire, ont le droit de faire des réunions et de publier, avec l'aval bien sûr du chef d'établissement.

S'agissant du rôle des délégués, j'ai repris une définition du lycée Bossuet de Paris que je trouve assez parlante. Le délégué est avant tout un informateur, c'est-à-dire qu'il doit chercher les informations pertinentes, savoir où les chercher et auprès de qui, et savoir les diffuser, rester le plus fidèle dans l'information qu'il a à transmettre à ses pairs. C'est également un interlocuteur privilégié. Il doit faire passer sa fonction avant sa personne. Il doit connaître les compétences des différentes instances des établissements scolaires, c'est-à-dire conseil d'administration, conseil de classe, savoir ce qu'on y fait, les décisions qui y sont prises. Il doit, bien sûr, savoir négocier et chercher le compromis. Il a ensuite un rôle d'animation, animation de classe, il doit animer des débats, des réunions, avoir un sens pratique et surtout le sens des responsabilités. Enfin, il va avoir un rôle d'évaluateur. Notamment à l'issue d'un conseil de classe, il va devoir rendre du bilan de conseil de classe à ses pairs. Il devra donc savoir mesurer les écarts entre rêve et réalité et prendre de la distance par rapport à ce qui a été dit en conseil de classe. Je dirai que le délégué évolue entre une mission très institutionnelle, définie par des textes, et une fonction beaucoup plus personnelle et informelle, qui va dépendre à la fois de sa personnalité, des relations qu'il va créer avec ses pairs et avec les adultes qui l'entourent.

J'étais donc en charge de mettre en place des formations pour l'académie de Paris dans le cadre d'une association spécialisée dans la formation des délégués des élèves. Nos formations dispensées dans les établissements scolaires portaient sur deux volets : un premier volet spécifique à chaque établissement, avec une rencontre en amont, principalement avec le chef d'établissement, son adjoint et le conseiller principal d'éducation, où nous évaluions un peu les demandes de l'établissement, le public de cet établissement ; et un second volet plus généraliste, que nous appliquions à tous les établissements scolaires et qui abordait la fonction statutaire du délégué, la connaissance des textes, l'intervention en conseil de classe, un travail sur la communication, sur la négociation et sur l'écoute. Cette formation portait ensuite sur trois savoirs. Un savoir sur la connaissance des textes, mais un savoir-faire avec un certain nombre de techniques de communication. Il s'agit d'une formation très ludique avec beaucoup de jeux de rôle, où l'on simulait des conseils de classe, des réunions, pour apprendre aux élèves à mieux communiquer, à mieux écouter les autres, surtout dans le respect et avec un grand sens des responsabilités.

S'agissant de la méthodologie, cette enquête est bien modeste, elle n'a porté que sur trois établissements scolaires parisiens, à savoir un lycée classique, un lycée professionnel, et un lycée technique de façon à ce que la population soit suffisamment diversifiée. Deux axes ont été étudiés. L'un portant sur les fonctions officielles telles qu'on les retrouve dans les textes, et l'autre portant plus sur le rôle d'aide et d'écoute que peuvent apporter ces pairs. Cette formation a été menée sous forme d'entretiens semi-directifs auprès de deux populations. Quatre conseillers/conseillères principales d'éducation à l'initiative de la demande de cette formation, trois professeurs principaux volontaires, une surveillante, et dix délégués qui ont été tirés au sort.

Les objectifs de cette enquête étaient de mesurer les motivations qui avaient conduit certains élèves à prendre des responsabilités, et parfois des risques, au sein de l'institution scolaire, analyser également la place que prend la formation dans un tel dispositif et ajuster les orientations pour le futur en tenant compte de ces constats.

Nous constatons que les délégués qui ont choisi de se présenter en début d'année ont un fort intérêt pour la fonction et surtout pour les responsabilités. C'est parfois pour eux un moyen de mieux s'intégrer dans l'établissement ou dans la classe. À noter toutefois une différence très significative suivant le sexe. Les garçons s'orientent toujours plus vers un rapport de pouvoir, ils ont choisi d'être délégué parce qu'ils ont envie aussi d'avoir du pouvoir, alors qu'on retrouve les filles surtout dans une envie d'aider, de soutenir les élèves en difficulté, d'être à l'écoute.

Les adultes interviewés évoquent plutôt leur rôle de leader, le désir pour l'élève de s'affirmer et d'avoir le sentiment d'être utile au sein de sa classe et au sein de son établissement scolaire. En lycée professionnel, je reprendrai le terme de leader négatif car les enseignants de lycée professionnel disent que ce sont des élèves qui sont des meneurs, qui veulent à tout prix défendre leurs camarades dans les conseils de classe alors que ces derniers ne sont pas spécialement défendables. Il y a donc une petite réserve en lycée professionnel.

Les délégués sont là pour représenter leurs camarades, leurs pairs, faire le lien entre les élèves, faire le lien entre les élèves et la communauté éducative. Ce sont des coordinateurs, des intermédiaires, des porte-parole. J'ai relevé quelques phrases qui m'ont paru intéressantes. Pour certains élèves, se présenter est aussi une opportunité d'échanger avec les adultes de la communauté éducative, avoir réussi à se faire comprendre et à se faire entendre dans le respect est très important pour eux. Les élèves aiment être respectés. Ils jouent également un rôle d'avocat, notamment en conseil de classe où ils ont à défendre ou à justifier du comportement d'un camarade de classe. Souvent ils ont aussi des informations que n'ont pas les adultes, notamment sur l'absentéisme, sur les raisons de l'absence répétée d'un camarade. Ils ont un rôle de médiateur entre élèves dans la classe, mais également médiateur entre délégués et enseignants. Un rôle d'animateur.

D'après les adultes, les délégués sont souvent des partenaires et de véritables acteurs. C'est important parce que le délégué est parfois le bras droit sur lequel l'adulte peut s'appuyer. Ce sont des paroles fortes qui ont été révélées par des adultes. Ils devraient être associés plus étroitement à la vie du lycée, aux projets des adultes. Toujours une petite réserve en lycée professionnel. Les adultes trouvent que les délégués manquent souvent d'implication et ont du mal à gérer certaines situations. Un travail sera peut-être à faire au niveau des lycées professionnels.

Par rapport au rôle d'écoute et d'aide élargie que l'on demande à ces pairs, d'après les délégués, il s'agit d'une notion très importante pour eux, c'est-à-dire qu'ils se sentent investis par cette fonction, et notamment lorsqu'ils ont une difficulté relationnelle avec un enseignant, ils ont un rôle de conseil, ils tentent de trouver des compromis, de négocier. En cas de problème de santé d'un élève ou d'une difficulté familiale, ils sont là pour écouter l'élève, pour essayer de l'aider, de le remotiver parfois.

D'après les adultes, ce sont vraiment des acteurs, des interlocuteurs privilégiés. Souvent, les enseignants sollicitent les délégués pour retendre le lien s'il a été brisé. Ils leur demandent d'être des médiateurs. Les adultes pensent que ce sont les pairs qui sont les plus à même de comprendre les élèves en difficulté parce qu'ils ont le même âge, donc plus de poids, et peut-être aussi parce que ces pairs ont parfois connu les mêmes difficultés que certains camarades à un moment donné.

Parmi les initiatives les plus marquantes des délégués, il s'avère que c'est en conseil de classe qu'ils semblent le mieux accomplir leur mission, parce qu'ils ont une écoute attentive, un rôle à défendre, ils sont là pour parler aussi de leurs camarades, ils représentent vraiment leur classe. Le conseil de classe est donc l'instance où ils accomplissent le mieux leur mission. D'après les adultes, les délégués sont vraiment des élèves sensibles aux difficultés de leurs camarades, ce sont de véritables soutiens, de véritables interlocuteurs, et ils peuvent faire remonter des situations difficiles. Les délégués ont donc une place privilégiée, et quand ce rôle et cette fonction sont pris en compte, ils peuvent être de véritables pairs.

La formation dispensée dans ces trois établissements scolaires a joué un rôle facilitateur dans la mission statutaire. Les élèves ne connaissent pas les textes et sans formation ils n'ont pas très envie de les lire, mais il est important qu'ils aient connaissance de leurs droits et de leurs obligations. Dans le cadre de cette formation, nous leur apprenons où sont leurs limites, jusqu'où ils peuvent aller. La confiance en soi également, c'est-à-dire que par des exercices ludiques, nous essayons de leur donner confiance en eux. Et, enfin, un volet très important, la connaissance de l'établissement scolaire, et nous essayons de définir avec eux la fonction de chaque adulte de l'établissement scolaire. Nous constatons que souvent ils méconnaissent la fonction des uns et des autres. De manière générale, l'échange entre eux au cours de cette formation a été un point fort. Il faut savoir que dans le cadre de ces formations, nous réunissons soit tous les délégués d'un établissement scolaire sur une journée, voire deux journées, soit deux niveaux de classe. Ce qui leur permet de faire connaissance, et éventuellement de s'entraider si nécessaire.

Pour les adultes, cette formation a permis un acquis de connaissance, une prise de conscience plus approfondie de la fonction et de la mission du délégué, un meilleur respect de la personne parce que nous travaillons beaucoup sur le respect, un investissement souvent plus important, sachant qu'une formation les redynamise, leur redonne confiance en eux, une initiation à la prise de parole et d'envisager notamment le conseil de classe autrement que comme un tribunal.

Nous avons ensuite demandé aux délégués la place des personnes référentes. Les délégués sont élus deux par classe, élément important dans la mesure où cela leur donne plus d'assurance, ils sont généralement complémentaires, et cela les aide à mieux accomplir leur mission. D'après les délégués, les référents adultes sont souvent les conseillers principaux d'éducation et le professeur principal, ce dernier parce qu'il est le lien avec l'équipe pédagogique, qu'il a la responsabilité de la classe, et qu'il est peut-être le premier interlocuteur que l'on ira voir en cas de difficulté. Pour certains élèves, ce peut être aussi un enseignant qu'on aime bien, qu'on estime, à qui l'on fait confiance.

Pour conclure, pour que les délégués des élèves aient leur place dans la communauté éducative, il faut vraiment une implication très forte de l'établissement scolaire ; que les textes soient appliqués ; que les élections se passent en bonne et due forme, sachant que dans certains établissements scolaires, j'ai constaté que les élections étaient faites un peu de bric et de broc ; que leur fonction soit reconnue, c'est-à-dire que les adultes de la communauté éducative reconnaissent les délégués en tant que pairs, avec toute la responsabilité qu'on veut bien leur donner ; qu'ils puissent bénéficier d'une formation ; qu'ils soient généralement plus concertés dans les décisions prises dans les établissements scolaires. Les adultes ont donc un rôle essentiel à jouer pour permettre à ces pairs de remplir au mieux leur fonction non

seulement au sein des conseils, mais dans la vie quotidienne de l'établissement scolaire ils sont des interlocuteurs et des acteurs importants. Je vous remercie.

Échanges avec la salle

De la salle

Pourriez-vous me donner le nom de l'association pour laquelle vous avez travaillé dans le cadre de ces formations ?

Pascale Pallais-Baudier

C'est la Fédération des Œuvres éducatives et de Vacances de l'Éducation nationale qui a son siège à Paris, et j'ai travaillé au sein de l'Association Régionale des Œuvres Éducatives et de Vacances de l'Éducation nationale de Paris. Il en existe une par académie et nous avons un volet spécifique sur la formation des délégués, mais pas uniquement, nous faisons également des formations au niveau des équipes éducatives dans les établissements scolaires.

De la salle

Combien d'heures cette formation dure-t-elle ?

Pascale Pallais-Baudier

En général, nous faisons une journée, voire deux journées de formation dans l'année, réparties de la manière suivante. Une intervention avant le conseil de classe du premier trimestre pour permettre aux élèves d'être suffisamment représentatifs au niveau de leur classe. Une seconde intervention au second trimestre pour travailler sur les difficultés qu'ils auraient pu rencontrer. Et vers mai-juin, un suivi et un bilan de la fonction de délégué, savoir ce qui a marché ou ce qui n'a pas marché, ce que l'on pourrait retravailler.

De la salle

Je suis étudiante en master santé, promotion éducation de la santé. Vous parlez beaucoup de leur rôle de médiateur, de tribunal, ce qui me choque beaucoup. J'aimerais savoir quelle est leur place par rapport à l'éducation de la santé.

Pascale Pallais-Baudier

On m'a demandé d'intervenir parce que j'étais un peu spécialiste de la formation des délégués, mais il s'est avéré que dans certains établissements scolaires, on confie énormément de choses aux délégués, notamment des problèmes de santé ou des problèmes familiaux. Ces délégués peuvent faire remonter aux chefs d'établissement, aux chefs professeurs principaux, les difficultés très importantes de leurs pairs. Mais je ne suis pas spécialiste de la santé.

De la salle

Je suis en master de prévention, d'action sanitaire et sociale à Montpellier et je fais mon stage pour une Maison des adolescents à Montpellier. J'ai appris que vous travaillez notamment avec la Maison de l'adolescent de Besançon par le réseau de santé. L'éducation par les pairs a-t-elle été exploitée dans la Maison de l'adolescent de Besançon ?

Pascale Pallais-Baudier

C'est un peu prématuré pour vous répondre parce que la Maison de l'adolescent de Besançon a ouvert ses portes il y a quinze jours. J'ai pris mon poste très récemment et je suis coordonnatrice du réseau autour de cette Maison de l'adolescent car j'ai été très sensibilisée

par mon travail dans les établissements scolaires à Paris et je pense qu'il y a vraiment des choses à faire, notamment en promotion de la santé, et je vais m'y atteler.

Corinne Auriol

Je suis assistante sociale chargée de mission prévention au rectorat de Toulouse. Je souhaite relever le lien très fort qui est fait dans beaucoup d'établissements entre les délégués des élèves et le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, qui est le dispositif institutionnel devant définir et mettre en œuvre toute la politique de prévention de l'établissement scolaire, et où la présence des élèves est impérative. Très souvent, les délégués sont élus pour participer au groupe de pilotage, ils descendent, mais font aussi remonter les informations afin que les actions de prévention santé soient bien adaptées à des besoins ou à des attentes des élèves qu'ils représentent.

Marc Schoene

Je passe la parole à Florence Amalvy, infirmière scolaire au lycée Agropolis à Montpellier. Le thème de son intervention est être jeune-relais.

Etre jeune-relais

Florence Amalvy

Je suis donc infirmière au lycée Frédéric Bazy Agropolis de Montpellier. Je suis accompagnée de deux jeunes relais et nous allons vous présenter l'action qui est menée dans notre établissement depuis cinq ans. Notre établissement est un lycée d'enseignement agricole qui accueille aussi des filières générales de l'Éducation nationale. Nous sommes situés en zone urbaine, à la périphérie de la ville. Nous avons environ 800 élèves et étudiants, de la seconde à la terminale, des BTS, une classe de prépa ainsi qu'environ 120 élèves accueillis en internat. Les jeunes relais interviennent dans un domaine spécifique, à savoir celui de la relation amoureuse et de la sexualité. Nous allons vous présenter cette action à trois voix. Je vais pour ma part vous expliquer pourquoi ce projet a été mis en place, de quelle façon il est réalisé chaque année. Marion et Elina prendront ensuite la parole pour vous expliquer ce qu'elles ont pu mettre en place depuis quelques années. Dans un second temps, elles essaieront de nous dire si elles se vivent comme des éducatrices de leurs pairs ou pas.

Pourquoi ce projet ? Je suis infirmière scolaire depuis cinq ans et durant la première année, je me suis rendue compte que chaque fois qu'un jeune venait me confier une expérience douloureuse, des abus sexuels, une maltraitance ou une grossesse non désirée, assez systématiquement il en avait préalablement parlé à un ou une camarade. En 2005, une enquête Ipsos a démontré – mais j'ai appris cet après-midi que d'autres enquêtes l'avaient également démontré – que lorsque l'on demande aux jeunes à qui il s'adresserait en premier lieu face à une difficulté, ils répondent à 60% qu'ils s'adresseraient à un camarade, contre 40% à un parent. Il y a un vrai lien de solidarité entre les jeunes. J'ai par ailleurs constaté que pour les jeunes qui recevaient ces confidences, c'était extrêmement pesant. Je me suis dit qu'il y avait sans doute quelque chose à faire. L'idée m'est donc venue de tenter de soutenir et d'accompagner ces jeunes dans leur démarche solidaire.

J'ai d'abord cherché des partenaires. Dans le lycée, ce n'était pas très évident, j'ai eu quelques réticences, et j'ai surtout trouvé des partenaires à l'extérieur, dans le cadre d'une association. En début d'année, nous proposons aux lycéens de participer à une formation sur la relation amoureuse et la sexualité en partenariat avec cette association, toujours sur la base du volontariat. Nous la proposons à l'ensemble des lycéens de la communauté scolaire, et une fois qu'ils ont participé à cette formation, ils peuvent s'engager ou non en tant que jeunes

relais. Il n'y a aucune obligation. La formation est dispensée par l'association « A part ça ». Elle se déroule sur deux demi-journées. Durant la première séance, ils utilisent deux outils : un atelier photo langage et un atelier histoire. L'atelier photo langage va permettre aux élèves d'énoncer leurs valeurs, les modèles qu'ils défendent au niveau de la relation amoureuse et de la sexualité, les différences entre hommes et femmes. Dans le cadre de l'atelier histoire, nous leur racontons l'histoire d'un couple qui a pris des risques, ce qui va être l'occasion de travailler sur la notion de risque et les moyens de réagir.

La seconde séance a lieu environ une quinzaine de jours après la première. Elle leur permet donc de réagir à distance par rapport à la première session, d'avoir un complément d'information sur des questions ont émergé, de travailler sur leur représentation de l'adolescence, et de définir ensemble leur rôle de jeunes relais, de bien définir les limites et de bien repérer autour d'eux les lieux d'écoute, les adultes référents sur lesquels ils peuvent s'appuyer. Par exemple, cette année, sur 800 élèves à qui nous avons proposé de participer à cette formation, 19 se sont inscrits volontairement, soit 7 filles et 12 garçons. Et 12 d'entre eux ont ensuite décidé de s'engager dans cette démarche. Il a été dit tout à l'heure que les filles avaient plus tendance à s'engager dans l'entraide et ce lien de solidarité que les garçons, ce que j'avais également constaté jusqu'à l'année dernière, et cette année, de façon très surprenante, la tendance s'est inversée. Quand nous leur avons demandé pourquoi, ils nous répondu : « Il y en a marre, il n'y a que des filles, nous voulons faire entendre notre voix ». Et ils sont très engagés. Je passe la parole à Élina et Marion qui vont vous présenter les actions qu'elles ont pu mettre en place.

Elina

Je remplace Gabrielle qui n'a pu venir. Je suis en terminale S et je suis jeune relais depuis trois ans, donc depuis la seconde. Différentes actions ont été réalisées depuis ces trois ans, auxquelles j'ai participé. La première a été la boîte aux lettres durant l'année 2003-2004. Le principe était d'offrir la possibilité aux élèves de poser leurs questions sur des sujets considérés souvent comme tabous. Sur l'année, seulement une dizaine de questions ont été posées, auxquelles nous avons répondu, et les réponses ont été mises dans un classeur dans la salle d'attente de l'infirmerie. Au final, nous avons constaté que cette action a eu peu de succès. Il nous a été reproché que les boîtes aux lettres étaient disposées dans des lieux de passage, soit une dans le hall de l'infirmerie, une dans la salle d'attente de l'infirmerie et une dans le foyer des élèves. Nous rencontrons des problèmes d'organisation à l'époque et nous mettions donc un peu de temps pour répondre aux questions.

L'année suivante 2004-2005, une pièce de théâtre a été montée sur le thème des relations ainsi qu'un atelier de réalisation d'affiches pour la prévention contre le Sida, en collaboration avec des étudiants en arts plastiques du lycée Jean Monnet, qui est proche du nôtre. Ces deux actions ont eu lieu dans le cadre d'une journée banalisée sur le thème des relations filles/garçons et ados/adultes, sachant qu'une journée par an nous invitons les élèves à participer à différents ateliers. Le 1^{er} décembre, lors de la journée nationale contre le Sida, en tant que jeunes relais nous avons distribué des préservatifs et des tracts à l'ensemble des élèves du lycée, et ils ont pu assister au visionnage de spots préventifs. Le vrai projet lancé cette année, dont nous sommes assez fiers, est un sky blog, en reprenant l'idée de la boîte aux lettres mais plus accessible et plus simple, qui correspond davantage aux moyens de communication des jeunes. Il a été mis en place en novembre, soit à peine cinq mois, et déjà plus de trente questions ont déjà été posées. Chaque mois, il y a entre 150 et 200 visites. Il a donc beaucoup plus de succès que la boîte aux lettres, du fait que ce soit réellement confidentiel et anonyme, facile d'accès, sachant qu'il y a des ordinateurs à disposition dans le lycée et que presque tout le monde a maintenant un ordinateur chez soi. Nous arrivons à nous réunir pratiquement tous les deux semaines, voire toutes les semaines, et nous pouvons

répondre à chaque question assez rapidement. D'ici la fin de l'année ou l'année prochaine, nous voudrions mettre en place un forum afin que les jeunes qui viennent sur le site puissent vraiment échanger, ce qui, nous l'espérons, dynamisera un peu le site.

Marion

Je suis en terminale L. Dans le cadre de ce projet, nous avons réfléchi aux difficultés que nous avons pu rencontrer et surtout aux atouts que représente le fait d'être jeune relais. Le principal problème auquel nous nous sommes heurtés est celui de l'organisation des réunions entre les élèves jeunes relais car les plages horaires accessibles à tous sont difficiles à mettre en place du fait des emplois du temps des élèves jeunes relais. L'autre difficulté est d'arriver à prendre un certain recul et de rester neutre face aux questions posées, car on a parfois envie de mettre son grain de sel. En ce qui concerne les atouts, le fait de se retrouver en groupe mixte notamment permet une mise en confiance mutuelle, un échange d'opinion et c'est un véritable enrichissement pour nous tous. En tant que jeunes relais, nous nous sentons utiles, et le fait d'avoir le même âge que ceux qui s'adressent à nous facilite le contact et crée un lien de confiance qui ferait peut-être défaut dans une relation adulte/jeune. Nous ne pensons pas que l'on puisse parler d'éducateur de pair en ce qui concerne notre action de jeune relais car, comme le nom l'indique plus ou moins, nous agissons en tant que récepteurs, traducteurs et intermédiaires entre des jeunes en difficulté, en attente de réponses accessibles et de professionnels qui pourraient les aider.

Florence Amalvy

D'un point de vue général, nous pouvons pointer quelques difficultés en ce qui concerne l'évaluation et notamment sur l'impact de cette action sur les autres jeunes qui restent tout à fait flou. Assez souvent des jeunes relais viennent me dire ce qu'ils ont pu faire pour d'autres jeunes, comme, par exemple les accompagner chez le pharmacien chercher la pilule du lendemain, parce que le camarade pensait que s'étant retiré il n'y avait pas de risque. Et les jeunes relais ont été capables de lui expliquer qu'il y avait tout de même un risque. Le sky blog est très visité. Il y a environ 200 visites chaque mois.

En termes d'atouts, il y a la mixité qui oblige chacune et chacun à ouvrir un peu son regard sur les points de vue divergents, ce qui est très intéressant pour tout le monde. Le fait aussi qu'il s'agisse de jeunes qui s'adressent à d'autres jeunes, sachant qu'ils ont un mode spécifique d'expression et de communication. Je ne sais pas si tout le monde sait ce qu'est le sky blog, par exemple. Il leur est apparu évident qu'il fallait utiliser cet outil, c'est aujourd'hui un moyen de communication incontournable, alors qu'en tant qu'adultes cela ne nous était pas venu à l'esprit. Autre atout, le fait que cette action soit supervisée par des adultes, à savoir moi-même et le médecin de l'association « À part ça » qui vient à chaque réunion. Il intervient dans un centre de planification, dans un centre d'orthogénie et connaît donc très bien ce domaine. De savoir qu'ils ont notre soutien et qu'ils peuvent à tout moment nous interpellé rassure beaucoup les jeunes. Je suis dans le lycée tous les jours et s'ils ont un souci, ils savent qu'ils peuvent venir m'en parler. Ce qui confère aussi une certaine fiabilité à cette action. Je vous remercie.

Échanges avec la salle

Sally Adivé, Conseil général du Val-de-Marne
Comment avez-vous communiqué sur le sky blog ?

Marion

Nous avons affiché l'adresse sur un grand tableau du sky blog et nous avons communiqué l'adresse du sky blog lors de la journée d'information des délégués.

Florence Amalvy

Certains élèves de première sont également passés dans les classes en début d'année.

Florence Thuel

Je suis médecin de santé publique à la DDASS du Morbihan. J'ai une question par rapport à cet outil sur lequel les jeunes peuvent poser des questions et sur la validation des réponses qui sont faites. Dans le Morbihan, nous avons un site destiné aux jeunes sur la santé et une des questions qui se pose à nous, qui n'est d'ailleurs pas spécifique aux établissements scolaires, c'est comment mettre en ligne des éléments validés.

Élina

Nous nous réunissons en groupe, nous nous répartissons les questions et à deux ou trois nous essayons d'y répondre. Quand les réponses satisfont tout le monde, nous en faisons part soit à Florence, soit au médecin qui travaille avec nous qui valident ou nous aident à travailler sur les points à éclaircir. Toutes les réponses sont toujours validées.

Florence Amalvy

Les questions n'apparaissent sur le sky blog que si elles sont validées par l'ensemble du groupe. Les jeunes relais se sont prémunis de toute dérive et ont fait en sorte que les commentaires n'apparaissent pas avant d'être validés. La réponse peut parfois prendre quinze jours. Au début, certains critiquaient le fait que les réponses mettent du temps à arriver. Les jeunes relais ont donc ajouté un commentaire disant que pour que leurs réponses soient fiables, il fallait leur laisser le temps de les élaborer.

Marc Guichard

Je travaille au centre municipal de santé de la ville de Gennevilliers. Une fois que les équipes sont formées, comment les jeunes relais communiquent-ils sur leur existence ?

Élina

Nous avons réfléchi en groupe pour savoir si nous devons être visibles, mais certains du groupe ont refusé parce qu'en début d'année, nous étions étiquetés comme des pros du sexe et certains trouvaient que c'était un peu lourd à porter. Les jeunes relais que cela ne gêne pas sont visibles quand ils participent aux actions, mais nous ne portons pas non plus un badge jeune relais.

François Baudier

J'ai trouvé votre présentation très intéressante, et il est toujours important d'avoir des jeunes relais qui témoignent directement. Je souhaitais faire le lien avec la communication précédente. Quels sont vos rapports avec les délégués de classe et pourquoi n'y a-t-il pas unité entre les jeunes relais et les délégués de classe ? Moi-même dans l'expérience que j'ai menée en Franche-Comté il y a dix ou quinze ans, il y avait d'une part des délégués de classe et, d'autre part, des jeunes relais, mais il peut être intéressant de savoir pourquoi, dans votre établissement, délégués de classe et jeunes relais ne sont pas les mêmes jeunes et, éventuellement, quelles sont les relations entre les délégués de classe et les jeunes relais.

Florence Amalvy

La première année du projet, nous ne savions pas très bien comment repérer les jeunes qui auraient envie de s'engager dans cette démarche, et nous avons estimé que les délégués seraient pas mal dans cette mission, parce qu'ils sont élus par les autres, qu'ils tiennent une place un peu particulière et que ce n'est pas pour rien que les autres les choisissent. Nous l'avons donc proposé uniquement aux délégués. Et de nombreux délégués s'étaient inscrits dans la démarche. Mais d'autres élèves étaient venus me dire à l'infirmerie qu'il n'y avait aucune raison que les délégués aient le privilège d'être jeunes relais, qu'eux aussi aimeraient être jeunes relais. Je me suis dit pourquoi pas, et nous avons donc élargi l'information, mais elle passe tout de même par les délégués. En réunion de délégués, on leur confie la mission de faire passer le message. Donc, nous avons des élèves qui ne sont pas délégués, mais qui s'investissent vraiment.

Marc Schoene

Je vais passer la parole à Céline Bellot, professeur adjointe à l'école de service social de l'université de Montréal qui va nous parler de l'approche par les pairs au Québec.

L'approche par les pairs au Québec

Céline Bellot

Je vais témoigner de certaines évaluations de projets d'intervention par les pairs au Québec. Je suis Française d'origine. J'ai fait une formation en droit en France et je suis partie au Québec faire une formation en criminologie, et durant mon doctorat j'ai passé trois années dans la rue auprès de jeunes pour tenter de comprendre comment ils vivaient, leurs difficultés, leur force et leur potentiel. Parmi ces jeunes de la rue, beaucoup étaient toxicomanes. À la suite de ce doctorat, j'ai été chercheur pour une évaluation d'un projet d'intervention par les pairs auprès des jeunes de la rue, c'est-à-dire des anciens jeunes de la rue qui intervenaient en prévention de la santé VIH, hépatite C, MST. Cette évaluation a duré deux ans. Au Québec, il est très facile d'avoir des évaluations des projets, quel que soit le type d'intervention. Nous avons donc passé deux ans avec une équipe de recherche. Nous avons un budget de 100 000 euros pour évaluer ce projet. Le Québec étant un territoire assez restreint, quand on s'investit dans ce type d'intervention, on est vite connu, et à partir de là, je suis devenue consultante pour la commission scolaire de Montréal, qui est une structure administrative regroupant l'ensemble des écoles, primaires comme secondaires. Cette structure administrative, qui gère l'enseignement et tous les programmes pédagogiques, possède des conseillers en prévention de la violence, qui ont des mandats institutionnels et doivent soutenir les écoles. Et parmi ces conseillers, un conseiller développe des programmes de prévention en toxicomanie. À partir de 1999, la commission scolaire a développé un projet qui visait l'éducation par les pairs en prévention de la consommation de drogue dans les écoles secondaires. C'est à cette occasion que j'ai été engagée par la commission scolaire pour soutenir le développement de ces projets, les implanter, travailler avec les écoles à développer les outils pédagogiques, les outils d'accompagnement et d'intervention, et évaluer ces projets. Et faire en sorte que ce projet se généralise à l'île de Montréal.

L'intervention par les pairs est très largement développée au Québec, puisqu'elle intervient à la fois dans l'école, dans les services de santé, dans les services d'insertion socioprofessionnelle et dans les services de protection de la jeunesse qui visent la jeunesse maltraitée et la jeunesse délinquante. Les champs d'intervention et de prévention sont largement diversifiés. La prévention de la violence, notamment dans les relations amoureuses, mais aussi la violence à l'intérieur de ce que nous appelons les gangs (?) de rue. La prévention

de la consommation des drogues, la prévention VIH, VHC, ITSS. Et la prévention du décrochage scolaire.

Les interventions ne jouent pas sur tous ces dossiers, mais nous avons des interventions en prévention par l'éducation par les pairs dans l'ensemble de ces registres dans les écoles secondaires. Je précise qu'au Québec, l'école secondaire dure cinq ans, et c'est la dernière étape d'une école fortement organisée, avec un emploi du temps général, comme au collège et au lycée en France. Après, ces étudiants passent dans les CEGEP, c'est-à-dire la formation pré-universitaire où les jeunes choisissent leur emploi du temps. C'est la raison pour laquelle on les prépare énormément en termes de prévention, car après le collège, ils sont davantage considérés comme des adultes.

L'objectif de l'intervention par les pairs est de susciter la participation sociale des jeunes, à la fois dans l'intervention préventive, dans des équipes multidisciplinaires, dans des instances décisionnelles et dans le quotidien d'une ressource. Il y a différentes stratégies d'intervention par les pairs. D'une part, les stratégies de mentorat, c'est-à-dire les stratégies traditionnelles associées à l'éducation par les pairs, donc des pairs ayant plus de facilité à l'école et qui vont aider d'autres jeunes en difficulté, et ce aussi bien au niveau primaire, secondaire qu'universitaire. Même dans notre école de service social, nous avons un programme de pairs pour des jeunes en deuxième ou troisième année qui vont aider à la fois au plan académique, mais également au plan du stage, c'est-à-dire que signifie être un travailleur social, comment gérer ses études, son emploi du temps, son travail, sa vie d'étudiant etc. D'autre part, des stratégies d'influence sociale, des stratégies d'entraide et des stratégies d'intervention de proximité. Je vais vous parler de ces trois grands types de stratégie.

L'influence sociale est l'un des premiers modèles avec lequel nous utilisons l'intervention par les pairs. Elle s'appuie sur des fondements théoriques liés à l'apprentissage social, à l'éducation partagée et à la socialisation. En criminologie, on a très longtemps pensé que l'influence par les pairs, notamment au moment de l'adolescence, était forcément négative sachant que selon la plupart des théories du début du siècle, on apprenait le comportement criminel essentiellement avec une influence par les pairs. Donc, très longtemps, parler d'influence par les pairs a été perçu et conçu comme négatif. Selon le pragmatisme nord-américain, on s'est dit que s'il y avait de l'influence négative par les pairs, il devait y en avoir de la positive et qu'il était sans doute possible de modifier ces influences. C'est dans cette logique que se sont développés ces programmes d'intervention visant l'influence sociale. Il s'agit donc de pairs à qui l'on va donner un rôle de modèle pour qu'ils influencent positivement. On se confie à ses pairs, on est influencé par ses pairs, donc jouons le jeu de cette influence pour développer des mécanismes d'intervention et de prévention en santé.

C'est la raison pour laquelle on ne parle plus dans ces programmes de leader négatif ou positif, mais de leader naturel. Ce sont des jeunes faisant partie des leaders d'une école et ce sont ces jeunes que nous essayons d'aller chercher pour s'engager dans les projets d'intervention. L'influence est parfois complexe et des jeunes ayant a priori une influence négative peuvent, dans d'autres circonstances, avoir une influence positive.

Les enjeux pratiques de ce modèle sont, d'une part, le recrutement des pairs. Pour sélectionner des pairs dans le cadre d'une logique de prévention, il faut savoir à qui l'on s'adresse et comment s'y prendre pour que cette influence soit la plus efficace possible. Si on recrute des jeunes qui ne sont pas visibles et pas reconnus dans la communauté des élèves, nous n'aurons pas une efficacité d'influence. Il faut que ce soient des jeunes reconnus, visibles, et crédibles vis-à-vis des jeunes. Comment repérer dans une école des jeunes capables de développer des messages de prévention crédibles ? Soit la sélection se fait à travers des recrutements volontaires, sachant que souvent viennent les leaders naturels. Soit nous faisons des sélections avec les professionnels de l'école, les enseignants, pour essayer de repérer des jeunes qui pourraient participer à ces programmes. Dans ces programmes, notamment en prévention de

la toxicomanie, nous nous sommes demandé quel jeune devait être choisi pour faire passer un message de prévention de la consommation des drogues dans le secondaire. Devons-nous choisir des jeunes qui n'ont pas consommé ou des jeunes consommateurs et des jeunes qui ont eu des consommations à problème ? Le choix dans les écoles a été de diversifier et de prendre des jeunes de tous horizons, ayant des expériences différentes en matière de consommation. Au sein des ces équipes, nous avons donc des jeunes qui ont consommé, qui n'ont pas consommé, des jeunes qui ont eu des problèmes de consommation.

Aujourd'hui, des projets ont été mis en place dans les écoles secondaires depuis 1999. Nous recrutons des jeunes en secondaire 4 ou secondaire 5 pour devenir pairs, et nous les faisons aller dans toutes les classes de secondaire 1, 2 et 3, deux fois une heure dans l'année scolaire, pour leur permettre de parler entre jeunes de drogue sans la présence d'aucun adulte. Il n'y a donc pas d'enseignant. Ce programme a rencontré un tel succès que même des écoles primaires, en dernière année, demandent que des pairs formateurs viennent parler des drogues. Ces pairs vont être formés pendant quarante-cinq heures. Cette formation concerne les drogues, leurs effets. Elle vise également la gestion du groupe, l'écoute, la façon de communiquer, la façon de communiquer, de parler devant un groupe et en même temps de l'écouter, et elle enseigne des techniques d'animation. Nous les recrutons à l'automne, pendant la première session ; à partir de janvier, ils ont une formation de quarante-cinq heures, et par la suite, ils vont dans les écoles.

Les jeunes qui ont vu un pair en seconde 1, en secondaire 2 ou 3, arrivent en secondaire 4 et ont le goût de devenir pair éducateur. Si au début, il a été difficile de trouver un nombre suffisant de pairs éducateurs, nous sommes aujourd'hui confrontés au problème de sélectionner nos pairs éducateurs. Dans toutes ces écoles, l'important est de faire reconnaître la place de ces jeunes et qu'ils peuvent avoir une influence non négligeable sur la prévention en matière de santé. Ce programme est le plus répandu en Amérique du Nord et au Québec.

Le deuxième modèle d'intervention est l'entraide. Au-delà de l'influence, certains jeunes vont s'entraider et passer ensemble un certain nombre de difficultés. En cas de difficulté, on a tout intérêt à avoir un soutien social, un réseau social, sachant que c'est souvent lui qui va d'abord nous aider. Comment faire en sorte que des jeunes aient un rôle particulier dans le soutien ? Nous avons développé ce que nous appelons des groupes de réflexion. Lorsque dans une école des jeunes consommaient trop de drogue, étaient en difficulté, la seule réponse de l'institution scolaire était soit de jouer la politique de l'autruche et de banaliser totalement la consommation, soit de dramatiser et d'expulser les jeunes de l'établissement. Nous nous sommes dit qu'il fallait faire quelque chose et que l'école participe au règlement du problème sans recourir à la banalisation ou à l'expulsion du jeune.

Des conseillers d'établissements, des conseillers en prévention des toxicomanies se sont réunis avec les professionnels et les différents acteurs. Je précise que dans nos écoles secondaires, nous avons généralement une infirmière, un travailleur social, un psycho-éducateur, un criminologue, et l'équipe enseignante. Tous ces professionnels se sont donc mis autour de la table et ont réfléchi à quoi faire avec ces jeunes qui ont l'air d'être plus en difficulté, tout en essayant de ne pas sous-traiter à l'extérieur le problème de la toxicomanie, car nous voulons qu'ils restent des étudiants. Nous avons donc développé ce que nous avons appelé des groupes de réflexion. Des jeunes avaient été repérés par différents professionnels comme ayant un problème de consommation, nous avons contacté leurs parents, nous leur avons fait signer un contrat par lequel ils autorisaient le jeune à participer à six rencontres de groupes, avec un animateur, et un contrat de la direction de l'école qui s'engageait à mettre en place ce programme et à faciliter la sortie des jeunes de ce programme.

Pendant six à huit semaines, ce groupe s'est mis en place. Il réunissait des jeunes ayant des difficultés vis-à-vis de leur consommation. Pendant huit séances, à raison d'une fois par semaine, l'objectif était d'amener ces jeunes à réfléchir sur leur consommation et les

difficultés qu'elle entraînant dans leur quotidien. En général, ces jeunes consomment en arrivant à l'école, à midi, le soir. Nous mettons en place des outils d'auto-évaluation, un journal de la consommation dans lequel ils notent quotidiennement ce qu'ils consomment. Ce journal leur appartient, même si l'animateur peut le consulter si le jeune le souhaite, et nous allons travailler différentes thématiques au sein de ce groupe de réflexion. En général, à l'issue de ces huit séances, on s'est rendu compte que la plupart du temps les jeunes ont réduit leur consommation. En québécois, ils n'arrivent plus gelés à l'école, ils arrivent à réguler leur consommation après l'école, sachant que les cours se terminent vers 15h-15h 30. Donc, ils consomment le soir et en fin de semaine, mais plus le matin et à midi.

Ces jeunes essaient généralement de se raccrocher à l'école et font des efforts dans les différentes disciplines scolaires. La difficulté que nous rencontrons, c'est que ces efforts consentis à l'institution ne sont pas vus et lus par les enseignants, et nous voyons des jeunes faire des efforts pour comprendre le cours de mathématiques, par exemple, et se rendre compte que le prof ne voit pas ces efforts, ne les valorise pas, et ils ont donc l'impression d'avoir fait tous ces efforts pour rien. Il y a donc un enjeu de suivi dans l'équipe enseignante. Ou certains jeunes qui étaient toujours gelés et que personne ne voyait dans la classe et qui d'un seul se réveillent, bougent, sont turbulents, et font l'objet de sanction. Ce n'est donc pas toujours facile. Les individus s'engagent à s'entraider, donc à participer au groupe et à être un pair aidant pour les autres. La logique de cette adhésion repose sur la réciprocité des échanges.

Le dernier modèle est celui du relais. Ce modèle consiste à faire en sorte que les jeunes soient positionnés entre le monde adulte et le monde des jeunes, entre le monde de la rue et le monde des ressources institutionnelles en santé, ou entre le monde enseignant et le monde des pairs. L'objectif pour ces jeunes étant d'être à l'écoute de leur de milieu, d'être capables de traduire dans l'autre monde social les demandes et les besoins des autres. Ces jeunes font l'objet d'une formation. Ils vont avoir un rôle particulièrement important d'accès aux services de soins et de santé, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école. Ce sont vraiment des courroies de transmission et en même temps des traducteurs des besoins des jeunes et des réponses à ces besoins. Pour ce faire, il faut mettre en place la question de la reconnaissance. Si ces jeunes ne sont pas reconnus dans le monde des jeunes comme dans celui de l'institution, cela ne marche pas. La confiance aussi que l'on témoigne à ces jeunes. La formation qui leur est donnée. Etre à l'écoute ne veut pas dire prendre en charge les difficultés. Et l'équilibre nécessaire qu'il doit y avoir entre leur appartenance à ces demandes.

Les enjeux de l'intervention par les pairs sont le pragmatisme. En Amérique du Nord, nous essayons d'avoir les solutions les plus proches des difficultés, des besoins et des problèmes. Même si nous la pratiquons depuis longtemps au Québec, l'intervention par les pairs n'est pas toujours facile. Il y a encore des résistances. Peut-être y en a-t-il moins entre les enseignants et les jeunes parce que la place du jeune dans l'école est beaucoup plus importante au Québec et largement reconnue. Arriver dans une école en proposant de travailler sur la réduction des méfaits de la toxicomanie crée des résistances, même si cela relève d'une politique nationale, sachant que les écoles ont d'abord et avant tout l'idée d'une tolérance zéro. Et faire adhérer l'ensemble des personnes à une réduction des méfaits n'est pas toujours simple. Le temps est une notion primordiale. Sur six ans, nous constatons les gains que nous avons pu faire dans les écoles au fur et à mesure du suivi. Donc, se donner le temps d'évaluer, d'identifier ce qui n'a pas fonctionné. Le recrutement des pairs, car n'est pas pair qui veut. Notamment dans les gangs de rue, nous nous sommes rendu compte que leur construction du monde était largement ethnicisée, et si on ne joue pas cette construction du monde dans un premier temps, on est ensuite confronté à des blocages. La mixité également est importante, même si parler à des jeunes filles et à des jeunes garçons n'est pas toujours facile. Développer des messages de prévention exige aussi de la formation et du suivi.

Pour les adultes, il s'agit de penser autrement l'intervention. Chaque fois que dans des écoles, cette intervention a été confiée à des jeunes parce qu'il n'y avait plus de professionnels, le projet n'a pas tenu. Il ne s'agit pas de déplacer sur des jeunes toute la logique d'intervention psychosociale ou de prévention qui relève des professionnels. Mais cela pose des enjeux, car plus les pairs sont bons, plus leur intervention est efficace, et plus le professionnel doit jouer avec cela et défendre un territoire d'intervention. La confiance en ces jeunes et la reconnaissance de leur place au sein des institutions.

Pour conclure, l'intervention par les pairs se développe autour de stratégies diverses. Ce n'est pas la panacée, et au Québec nous avons besoin de le dire, notamment parce qu'en termes économique, cela coûte moins cher de faire faire de la prévention par des jeunes que de la faire faire par des professionnels. Et nous avons systématiquement à poser l'enjeu de c'est faire faire autrement et ce n'est pas faire avec moi. Ce sont des pratiques qui doivent être en constante évolution. Il faut du suivi, de l'évaluation pour maîtriser également les processus. Sortir la maladie de la santé, et c'est ce que nous disent la plupart des jeunes, notamment les jeunes de la rue, c'est d'arriver à une vision de la santé qui est celle du mieux être et non pas celle de la maladie. Pour ces jeunes, la question de la santé passe par le mieux-être. Et c'est donner un rôle d'acteur aux individus, notamment aux jeunes. Vous avez différents sites qui sont indiqués dans les documents qui vous ont été remis, et qui reprennent tous les programmes que nous avons développés. Je vous remercie.

Marc Schoene

Je propose de redonner la parole à la salle pour poser des questions sur les interventions et recueillir quelques réflexions autour de l'éducation par les pairs.

Échanges avec la salle

Corinne Sanica

Je suis animatrice au CCA, Centre de Cure Ambulatoire en alcoologie à Saint-Denis. On a beaucoup parlé de formation des jeunes. En vous écoutant et de par ma pratique, je me disais qu'il faudrait aussi beaucoup de formation pour les adultes qui encadrent ces jeunes, sachant que certains adultes ne savent pas toujours faire face à ces jeunes qui ont modifié leur comportement. Il m'est arrivé de voir des délégués de classe malmenés par des adultes parce qu'ils ne faisaient pas remonter suffisamment d'information ou ne savaient pas faire. Il y a sans doute un gros travail à faire auprès des adultes qui entourent ces jeunes.

José Rémy

Je pense en effet que c'est un élément important. Il faut à la fois former les jeunes et former une équipe d'adultes qui va accompagner ces jeunes. Cette double formation, qui intervient également pour les délégués d'élèves, est absolument essentielle. Concernant l'aspect économique et financier, ma collègue québécoise semblait dire que cette solution était relativement peu coûteuse. Je pense que c'est un peu l'inverse. Ici. Quand j'ai développé ce type de programme, c'est-à-dire au début de l'épidémie du Sida, il y avait d'importantes subventions venant de la FLS et c'est grâce à ces financements que nous avons pu développer l'approche par les pairs. Mais mettre en place ces formations à la fois pour les pairs et pour les adultes, motiver les équipes éducatives, faire appel à des intervenants extérieurs demande beaucoup de temps, d'énergie et d'argent. J'essaie de comprendre pourquoi cette approche par les pairs n'arrive pas à s'implanter dans notre pays. L'idée de ce séminaire il y a une douzaine d'années était de favoriser le développement de cette approche, ce qui n'a pas été un succès. Je pense que l'aspect investissement humain et financier est un frein énorme si nous voulons vraiment développer une approche par les pairs avec une véritable éthique. Nous avons vu que

c'était compliqué car il ne faut pas manipuler les jeunes, car nous rencontrons des résistances souvent de la part de la communauté éducative adulte, des enseignants qui ne comprennent pas pourquoi nous donnons ce positionnement à ces jeunes.

Pascale Pallais-Baudier

Le rôle de la Fédération des Œuvres Éducatives et de Vacances de l'Éducation nationale n'est pas de mettre en place une formation clés en main à la demande d'un établissement scolaire. Nous faisons une démarche en amont, nous analysons les besoins de l'établissement scolaire, et nous réunissons un certain nombre d'adultes de l'établissement scolaire pour nous accompagner et préparer cette formation avec nous. Nous sommes présents ponctuellement dans l'établissement scolaire, mais non au quotidien. Les adultes qui vont nous suivre et préparer cette formation avec nous vont servir de relais. Notre formation est dispensée en début, en milieu et en fin d'année, et souvent ils nous appellent parce qu'ils ont été confrontés à une difficulté et ils ont envie que nous retravaillions sur un point précis. C'est en quelque sorte une formation de délégués, mais c'est également une formation d'adultes qui peuvent reprendre eux-mêmes cette formation par la suite et la dispenser.

Pascale Portenard

Je suis professeur d'éducation physique et je travaille actuellement à l'Union sportive de l'enseignement du premier degré, notamment sur les dossiers sport et santé. Dans votre approche, le travail de formation sur les adultes, le travail de formation avec les pairs aidants est important. Mais ce qui me semble également important, c'est tout le travail de représentation à faire avec tous les autres jeunes. C'est-à-dire ce qu'est un pair aidant, ce qu'il peut faire, jusqu'où il peut aller. Si un important travail n'est pas fait avec l'ensemble des élèves de l'établissement sur ce qu'est un délégué de classe, on n'avance pas. Nous ne pouvons pas faire l'impasse de cela dans la mesure où ce n'est pas quelque chose de courant dans notre mode de fonctionnement.

Céline Bellot

Au Québec, toutes les écoles ont fait une information sur le rôle des pairs, etc. Dans certains projets, le rôle du pair et les limites de son action ne sont pas très bien définis au départ, mais au fil du temps et grâce au suivi nous arrivons à le clarifier. Aux États-Unis, l'approche par les pairs a très vite été appréhendée comme pouvant permettre de faire des économies. Et dans de nombreuses écoles aujourd'hui, parce que nous avons développé des approches par les pairs, nous avons supprimé des professionnels. Il faut faire attention à ces approches permettant d'avoir des jeunes qui sont moins payés que des professionnels.

Laure Patriméau

Je suis agent de développement social et je travaille notamment dans des établissements agricoles pour développer des programmes de santé. Je fais beaucoup appel aux partenaires locaux, comme les plannings familiaux ou des associations s'occupant d'anciens toxicomanes, et nous bénéficions d'une gratuité. Nous pouvons donc utiliser les différents programmes sans se soucier forcément de l'aspect économique.

William Faily

Le pragmatisme semble être une différence entre le Québec et la France. Quel serait le pragmatisme québécois et le pragmatisme français ou le manque de pragmatisme français ?

Céline Bellot

Il faut avoir en tête que le Québec est un très petit pays de sept millions d'habitants. Il y a donc une forte relation entre tout le monde dans notre société, et l'engagement de tous à répondre aux difficultés et aux besoins. C'est une société qui s'interroge et qui s'analyse énormément. Il y a des évaluations des besoins constantes et des besoins de réponses constants. Les chercheurs sont très impliqués. Je suis professeur chercheur à l'université et je suis sur le terrain trois jours par semaine. Au Québec, le pragmatisme se traduit par se mettre ensemble autour d'un projet, en partenariat, et de développer, en dehors de tout lien hiérarchique, territorial etc., une réponse adaptée, évaluée et efficace.

José Rémy

Beaucoup de textes existent en France, les délégués de classe, les conseils de vie lycéenne, le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, mais il faut les faire vivre. Il s'agit de savoir comment la communauté va faire vivre ces instances qui visent à promouvoir la santé des adultes et des jeunes. Mais encore une fois cela dépend de la volonté de la communauté. Et s'il n'y a pas cette volonté, une sorte de socle commun philosophique sur la façon de mettre nos valeurs en œuvre, nous n'avancerons pas beaucoup. Les uns et les autres disent que l'on attend toujours la survenue d'un gros problème pour réagir. Quand un suicide se produit dans un établissement scolaire, cela traumatise une communauté, mais que doit-on faire en amont pour éviter ce genre de situation ? Il faut mettre en œuvre des dispositifs, il faut que la communication passe bien entre les différents partenaires pour que nous soyons en éveil permanent. La formation des enseignants, la formation des personnels de direction est essentielle, mais une mise en commun de toutes ces formations est ensuite nécessaire. Et malheureusement, nous sommes pris dans un tourbillon, dans une urgence, et nous devons profiter de toutes les instances, de toutes les structures, pour faire savoir que nous avons la volonté de mettre en œuvre des solutions, et surtout pas de remplacer des compétences. Car je serais inquiet si les pairs remplaçaient les compétences, le tout étant qu'ils passent le relais. Je suis pessimiste dans la mesure où nous sommes dans une période de réduction des moyens, et cette dérive serait très inquiétante, en tout cas dans notre système.

Cet avis est partagé par beaucoup de chefs d'établissement et par des autorités académiques. Encore une fois, l'intérêt étant que les jeunes aillent bien, que nous ayons le moins de problème possible. Sinon, nous ne savons plus comment faire. Et d'ailleurs, nous sommes dans cette problématique, la problématique de violence, problématique de loi du silence très forte qui n'est pas nouvelle.

Pascale Pallais-Baudier

Un lycée est avant tout fait d'élèves, mais également d'adultes, et je pense que les élèves ont aussi des compétences. Il faut reconnaître la compétence à la fois des pairs et des jeunes. La communauté éducative ne peut marcher que si les adultes de l'établissement scolaire reconnaissent aussi les compétences de l'élève et le voient comme un individu global et non pas uniquement comme un individu avec des notes scolaires. J'y crois très fortement.

Mahiré Marieuret

Je suis chargée de projet prévention des conduites addictives dans le département de l'Aude. Nous avons utilisé la démarche basée sur le principe de l'éducation par les pairs pour mener un projet sur la prévention des toxicomanies auprès d'élèves relais collégiens. Cette approche est utilisée depuis une dizaine d'années dans le département de l'Aude. Nous nous sommes beaucoup inspiré du modèle québécois et nous souhaitons faire un rapport d'évaluation sur ces dix années de pratique et d'expérience. Il est indéniable que la formation d'élèves relais développe les compétences psychosociales des élèves qui se portent volontaires, mais nous avons du mal à mesurer l'effet sur les élèves informés. C'est-à-dire l'information passée par

un élève sera-t-elle plus efficace que celle qui sera passée par un adulte ? Par rapport aux réticences observées, beaucoup disent que rien ne prouve que l'information passée par un élève sera préférable à celle passée par un professionnel de santé, car beaucoup mettent aussi en avant les compétences des professionnels de santé quelquefois au détriment d'autres professionnels. D'autre part, avez-vous fait une évaluation sur le long terme de l'éducation par les pairs au sein d'un même établissement, voire auprès d'un même groupe ? Dans le département de l'Aude, des élèves se sont portés volontaires en 5^{ème} pour informer des élèves de 6^{ème}, lorsqu'ils se sont retrouvés en 4^{ème}, ils se sont engagés lors de la Journée mondiale sans tabac, en 3^{ème} ils se sont portés de nouveau volontaires, en seconde ils nous ont proposé leurs compétences pour coacher d'autres élèves relais. Nous avons donc un exemple concret, mais nous avons du mal à mesurer l'impact sur plusieurs années. Avez-vous des pistes pour nous aider ?

José Rémy

La question que vous posez est difficile. J'aurais tendance à dire qu'il existe une très grande méfiance du jeune par rapport à l'adulte. Quelle que soit sa compétence. Par exemple, les élèves de terminale S dans un lycée sont plutôt sujets à mettre en doute la parole de l'infirmière que des élèves du lycée professionnel. J'ai un témoignage récent. Les élèves très intelligents vont jusqu'à demander aux professeurs s'ils sont sûrs de ce qu'ils disent. Je l'entends dans les conseils de classe. Cette remise en question de la parole du professeur, et de l'adulte de façon générale, va loin. J'ai donc l'impression que les deux conjugués font que cela passerait peut-être un peu mieux. Dans la durée, quand nous faisons le bilan des exclusions provisoires ou définitives, de tous les rapports d'incidents, de tous les passages à l'infirmerie pour telle ou telle raison, quand tout est quantifié sur quatre ou cinq ans, on peut dire si on progresse ou non dans un établissement scolaire. Il est indispensable d'identifier ce qui contribue à diminuer le nombre d'incidents, le nombre d'exclusions, l'absentéisme. Normalement, nous devons tenir un tableau de bord dans le cadre du projet d'établissement qui est évalué tous les trois ans. Nous avons des indicateurs fiables qui font vraiment partie de l'évaluation et nous pouvons dire que tel ou tel dispositif contribue à cette évaluation. Nous avons également fait plusieurs enquêtes sur le climat scolaire tout à fait intéressantes permettant de tirer des conclusions et de mettre en œuvre des actions.

Céline Bellot

Nous avons fait une évaluation sur cinq à six ans. Les indicateurs nous permettent de tirer des conclusions, mais il y a aussi toute l'évaluation informelle développée par l'approche par les pairs qui est difficile à quantifier. Notamment pouvoir parler de la drogue à l'école, ne plus en faire un tabou est totalement informel, sauf que cela a développé des demandes d'aide qui n'apparaissaient pas auparavant. Au niveau de ces indicateurs, nous constatons clairement un effet sur les pairs. D'une part, ils sont mieux formés, d'autre part ils régulent et autorégulent beaucoup plus leur consommation. Nous avons mesuré qu'il n'y avait pas d'incitation à la consommation de drogue, et constaté des effets de ralentissement. Les jeunes se sentent mieux armés pour faire un meilleur choix de consommation et un choix plus éclairé. Ce qui a également un effet sur le milieu. Les enseignants se sentent plus à l'aise par rapport à la consommation de drogue, plus à l'aise pour la rapporter. Si tous les adultes et tous les jeunes portent la consommation de drogue dans l'école, le dialogue est plus ouvert. Faire de l'école un lieu d'écoute permet d'améliorer les situations.

Nicolas Asensio, Action 20^{ème}

J'interviens dans un quartier un peu difficile dans le 20^{ème} arrondissement. J'ai trois questions sur la notion de pairs et de jeunes relais. D'une part, à partir de quel âge peut-on assumer cette

responsabilité dans un établissement scolaire ? Je ne sais pas si en 6^{ème}, par exemple, on peut avoir ce rôle. D'autre part, un pair peut-il ne pas venir de l'établissement scolaire mais du quartier ? Enfin, quelle est la limite d'âge de la relation de pair, c'est-à-dire pour un jeune de 16 ans, une personne de 20 ans reste-t-elle toujours pair ou s'agit-il d'une relation ado/adulte ?

François Baudier

Je pense que tout dépend du type d'approche de pair dont on parle. Nous avons vu qu'il y avait des différences sensibles entre les différentes approches. Je pense à des étudiants en médecine dans la région lyonnaise qui ont beaucoup développé des interventions en milieu scolaire. Ce sont donc des pairs beaucoup plus âgés qui vont intervenir en milieu scolaire, essentiellement pour apporter une information dans le champ de la santé. C'est une approche par les pairs où le fait d'avoir un âge plutôt rapproché améliore le dialogue, mais manifestement nous avons des étudiants d'un côté et des lycéens de l'autre. Concernant les pairs plus jeunes, voire très jeunes, je ne sais pas s'il y a des limites et, en tout cas, au séminaire que nous avons organisé, nous n'avons pas fait de recommandations par rapport à cela. C'est surtout au niveau des lycées que l'approche par les pairs se développe, et plus rarement au niveau des collèges. Je n'ai pas connaissance d'expériences menées dans les collèges. S'agissant de la perméabilité entre des jeunes du milieu scolaire et des jeunes extérieurs au milieu scolaire, il est difficile de répondre. Les expériences les plus structurées, celles qui se sont le plus développées dans le temps sont celles réalisées en milieu scolaire. Par rapport au Québec, il y a une grande différence sur la manière dont fonctionne la communauté scolaire. Au Québec, les enseignants ou les adultes sont beaucoup plus présents à l'intérieur de l'établissement scolaire. En France, nous avons des enseignants qui viennent faire leur cours et qui partent. Au Québec, ils ont leur bureau, ils sont très présents. Donc, l'interface entre le monde adulte et le monde des jeunes est beaucoup plus fort au Québec qu'en France, ce qui facilite cette approche par les pairs. Tous ceux qui sont allés à l'université au Québec savent que les relations entre enseignants et enseignés sont totalement différentes. Sauf exception, dans les établissements scolaires français, il y a une relation très hiérarchisée entre les adultes enseignants et les élèves. Il y a des méthodes beaucoup plus participatives au Québec qui sont sans doute beaucoup plus favorables à cette approche par les pairs, même s'il ne faut pas mélanger les genres. En tout cas, l'interface entre la communauté adolescente et la communauté adulte est beaucoup plus forte, me semble-t-il, au Québec qu'en France, et si des réflexions devaient être menées sur l'organisation d'un système éducatif en France, il faudrait sans doute que les adultes enseignants et non enseignants soient plus présents à l'intérieur de l'établissement scolaire pour favoriser ce type d'expérience.

Céline Bellot

Nous menons actuellement des expériences dans le primaire. Il est clair que la relation n'est pas hiérarchisée. Dans nos CPE qui accueillent des enfants entre 3 et 5 ans, qui correspondent aux crèches françaises, sachant qu'au Québec l'école ne commence qu'à 5 ans, l'enfant est déjà au cœur de ce milieu de vie, c'est lui qui décide à quel rythme il va apprendre, comment il va apprendre en jouant. Et l'école est aussi un milieu de vie. À partir de là, nous pouvons construire. À la garderie déjà, nous avons des enfants qui sont responsables, qui sont le capitaine de l'équipe, et nous travaillons déjà l'entraide et le mentorat à l'âge de 2 ans. Donc il n'y a pas d'âge ni dans un sens ni dans l'autre. Et nous développons par ailleurs l'entraide et les pairs aidants pour le troisième âge, notamment dans le cadre des maladies cognitives.

José Rémy

Certains jeunes enfants ne prennent pas la parole alors que certains parlent pour les autres. C'est le signe avant-coureur que dès le plus jeune âge certains élèves sont capables d'exprimer pour d'autres les problèmes que certains n'arrivent pas à formuler. Et donc pourquoi ne pas saisir cette occasion. L'enjeu, c'est le langage, comment tenir compte de la parole, quels sont les moments de parole. C'est une problématique généralisée. Et je le constate au niveau des enseignants. Je parlais de violence institutionnelle tout à l'heure. Certains enseignants imposent facilement le silence. C'est facile d'imposer le silence, sauf que dans le silence on a l'impression que tout va bien et parfois c'est dangereux. Il vaut mieux donner la parole, de toutes les façons possibles. Reconnaître l'autre, c'est le laisser parler, le laisser dire ses réussites, ses difficultés. Et l'enjeu est considérable dans nos établissements.

Marc Schoene

Pour conclure cette session, je souhaite remercier les organisateurs qui nous ont permis d'avoir en très peu de temps des expériences et des présentations très diverses, qui ne se recourent pas, qui posent des questions et des points de vue différents, qui nous ont aidé à réfléchir à ce pan important de notre travail qu'est l'éducation par les pairs. Cela donne envie. Les intervenants ont montré la rigueur qu'implique le fait de travailler avec des jeunes, l'éthique qu'il faut avoir, la méthode qu'il faut développer, les questions d'évaluation. Nous avons parlé de l'insuffisance de ce travail mené aujourd'hui, nous avons évoqué le manque de moyens. Mais n'est-ce pas dû au fait que cette approche perturbe, pose des questions de changement de pratiques et que nous ne sommes pas tous prêts à nous engager dans ces changements. Nous faisons régulièrement des complexes vis-à-vis du Québec. Je pense que ce complexe que le Professeur Jeammet a pointé est parfois un peu excessif. En revanche, nous ne savons pas toujours faire connaître ce que nous faisons, échanger entre nous. Des expériences et des actions sont menées, mais nous ne le savons pas toujours. Il faut davantage publier, tenir compte de ce qui se fait aussi en France, même si des choses intéressantes se font au Québec. Je vous remercie tous de votre participation active au questionnement, et j'espère que ces interventions vous auront donné l'envie d'aller beaucoup plus loin sur ce travail d'éducation par les pairs en s'appuyant sur la compétence des uns et des autres. Et le travail mené avec les jeunes montre que c'est grâce à l'échange, au respect mutuel et à la contribution de chacun que nous faisons avancer la communauté scolaire ou d'autres lieux où se fait ce travail d'éducation avec les pairs.